

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

- Dans le cadre du suivi des recommandations de la Délégation sur la lutte contre les violences faites aux femmes, audition, ouverte à la presse, de Mme Catherine Pignon, directrice des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice 2

Mardi

7 mai 2019

Séance de 11 heures

Compte rendu n° 23

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence
de Mme Marie-Pierre
Rixain, *Présidente***



La séance est ouverte à 11 heures 10.

Présidence de Mme Marie-Pierre Rixain, présidente.

Dans le cadre du suivi des recommandations de la Délégation sur la lutte contre les violences faites aux femmes, la Délégation procède à l'audition, ouverte à la presse, de Mme Catherine Pignon, directrice des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice, accompagnée de M. Christian de Rocquigny du Fayel, sous-directeur de la justice pénale générale.

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/CkCvvu>

La séance est levée à 12 heures 20.



Membres présents ou excusés

Présent. - Mme Marie-Pierre Rixain

Excusés. - Mme Sophie Auconie, Mme Valérie Beauvais, M. Philippe Dunoyer, Mme Cécile Muschotti, Mme Isabelle Rauch, M. Stéphane Viry